

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1921)
Heft: 8

Register: Journaux et revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tution et des services qu'elle est en mesure de rendre à chacun. A cette occasion, ils ont rappelé que les membres de la Chambre trouveront en tout temps, au siège social, des bureaux pour faire leur correspondance et recevoir leurs visites, une *bibliothèque*, comprenant entre autres, de nombreux annuaires et livres d'adresses suisses et français, l'annuaire officiel des abonnés aux téléphones suisses, les principales statistiques commerciales suisses et françaises, les tarifs douaniers, les tarifs de chemins de fer, etc., etc., et une *salle de lecture* où sont rassemblés les journaux et périodiques dont nous publions plus loin la liste.

Les chefs de divisions ont enfin engagé vivement leurs auditeurs à faire appel le plus souvent possible aux services de la Chambre de Commerce et à ne jamais hésiter à soumettre au Secrétariat général toutes les questions qui, pour une raison ou une autre, sont susceptibles d'être examinées par lui.

SECTION DE LYON

Le Comité de la *Section lyonnaise*, qui s'est réuni, pour la première fois, le 1^{er} décembre 1920, a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. Henri LOHRER, de la Maison Heer et Cie ;

Vice-Président : M. Jacques MULLER, de la Maison Bally-Camsat ;

Secrétaire-Trésorier : M. Paul GRUAZ, de la Maison Danzas et Cie.

Le siège de la Section est provisoirement aux bureaux de la Maison Danzas, 18, rue Lafont.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé aux admissions suivantes :

Membre effectif fondateur : M. Paul de PERREGAUX, licencié en droit, 13, rue Laffitte, Paris.

Membres effectifs : ATELIERS DE CONSTRUCTION SCHWEITER S. A., Machines pour l'industrie textile, Horgen (Zurich) ; MM. FREY ET WIDMER, Manufacture de Maroquinerie, Mont-Choisi, Lausanne et succursale à Paris, 42, rue de Lancry ; Jacques GROS, Tissages mécani-

ques et fabricant de fournitures pour modes, 12, rue Bachaumont, Paris ; LA MONDIALE EXPRESS TRANSPORTS S. A., 1, rue d'Italie, Genève ; MM. Henri MONVERT, Alimentation, 20, rue des Francs-Bourgeois, Paris ; DE RIGHETTI ET Cie, Construction électrique et mécanique, 181, boulevard Lefèvre, Paris ; SAGNE ET Cie, Commerce de bois en gros, Exploitation forestière, 13, rue Laffitte, Paris ; Adolphe STUPANUS, commerçant, 8, rue de l'Arsenal, Marseille.

Membre adhérent : HERTER ET DU COLOMBIER, S. A., Commission, Consignation, Représentation, 23, rue de la Rotonde, Marseille.

JOURNAUX ET REVUES

qui peuvent être consultés à la Chambre de Commerce Suisse en France

SUISSE.

QUOTIDIENS

Journal de Genève
Gazette de Lausanne
Neue Zürcher Zeitung
Neue Schweizer Zeitung
Der Bund
Basler Nachrichten
St. Galler Tagblatt
Il Dovere
Feuille Officielle Suisse du Commerce

PRÉRIODIQUES

Feuille Fédérale
Recueil des Lois Fédérales
Feuille Officielle des Chemins de Fer
Bulletin Officiel Hebdomadaire de la Bourse Suisse du Commerce à Berne.
Wirtschaftliche Mitteilungen der Schweizerischen Ge-nossenschaft zur Förderung des Aussenhandels.
Die Rheinquellen
Des Canaux, des Bateaux ! (publié par l'Association Suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin)
La Fédération Horlogère Suisse
Journal Economique Européen
L'Exportateur Suisse
Le Mercure Suisse
L'Importation, revue commerciale
La Terre Vaudoise, journal agricole
France-Suisse
L'Epicier Suisse
Pro Helvetia
Bulletin Commercial et Industriel Suisse
Bulletin Mensuel de la Société de Banque Suisse
Bulletin Mensuel de la Banque Populaire Suisse
Bulletin Mensuel de l'Union de Banques Suisses
Bulletin de la Chambre de Commerce Suisse à Bruxelles
Bulletin de la Chambre de Commerce Française pour la Suisse, à Genève
Bulletin des Transports (publié par A. Natural, Lecoul-tre et C°, S. A.)

FRANCE.

QUOTIDIENS

Journal Officiel de la République Française
La Journée Industrielle

PÉRIODIQUES

Bulletin Législatif Dalloz
Annales des Douanes
L'Economiste Français
L'Exportateur Français
Mercure, revue officielle de la Fédération française du Commerce international
Les Nouvelles Commerciales
L'Industrie Textile
La Halle aux Cuirs
Les Industries du Cuir
Le Nord Industriel
Le Bois
L'Usine
Revue de l'Horlogerie-Bijouterie
La Parfumerie Française
Revue Générale de la Coutellerie
Le Mécano
Intermedia, Intermédiaire du Commerce et de l'Industrie
Lyon, organe officiel de la Foire de Lyon
Bulletin de la Chambre des Négociants-Commissionnaires et du Commerce Extérieur
Bulletin du Syndicat des Produits Alimentaires en Gros
Bulletin de la Chambre de Commerce Britannique à Paris
Bulletin de la Chambre de Commerce Espagnole à Paris
Bulletin de la Chambre de Commerce Portugaise à Paris

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE FRANÇAIS

Le dernier délai d'inscription fixé pour tous les commerçants, sociétés, succursales ou dépôts établis en France antérieurement au 2 juillet 1920, fixé primitivement au 31 décembre 1920, vient d'être reporté au 30 juin 1921.

Nous continuerons à opérer l'immatriculation de ceux de nos membres qui nous en feront la demande. Nous engageons vivement les personnes qui ne se sont pas encore fait inscrire, à ne pas attendre au dernier moment pour commencer leurs démarches ou pour nous charger de les faire pour elles.

FOIRE DE LYON

Contrairement à une décision antérieure, notre Chambre de Commerce a décidé de participer à la prochaine Foire de Printemps (1^{er} au 15 mars 1921).

Nous avons demandé au Comité de la Foire l'autorisation d'exposer des échantillons, mais n'avons pas encore reçu de réponse définitive à ce sujet. Dès que nous serons fixés sur ce

point, nous en aviserons nos membres et leur indiquerons de quelle façon nous les représenterons à cette Foire.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE ET DU CYCLE A BALE

Cette exposition, organisée par la Section de Bâle de l'Automobile-Club Suisse, la Chambre Syndicale Suisse de l'Industrie de l'Automobile, du Cycle et des parties qui s'y rattachent et le Syndicat des Agents d'Automobiles et Autogarages en Suisse, aura lieu, à Bâle, du 28 mai au 8 juin 1921, dans les Halles de la Foire Suisse d'Echantillons.

Elle comprendra les groupes suivants :

Voitures automobiles et châssis complets ; Camions automobiles servant au transport et à des buts industriels ; Tracteurs ; Carrosseries pour automobiles ; Machines et moteurs pour usages agricoles et industriels ; Moteurs d'aéroplanes ; Canots à moteur ; Motocycles et Cycles ; Accessoires et Pièces détachées en tous genres, pour automobiles et cycles ; Moteurs ; Roues et bandages ; Outils et Machines pour la fabrication des Automobiles, des Cycles, etc. ; Articles de Sport ; Équipements ; Habillement ; Littérature technique ; Publicité.

Seront admis à participer en qualité d'exposants : les fabricants n'exposant que les produits de leur fabrication ; les concessionnaires, dont l'activité, dans la branche, est antérieure d'au moins six mois à la date de l'ouverture de l'exposition.

Les inscriptions sont reçues à la Direction de l'Exposition Internationale de l'Automobile et du Cycle, à Bâle.

Formulaires et règlements à disposition au Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Suisse en France.

OFFICE CENTRAL SUISSE POUR LES EXPOSITIONS

et BUREAU SUISSE

de RENSEIGNEMENTS pour l'ACHAT et la VENTE des MARCHANDISES A ZURICH

Ces deux institutions, créées par la Confédération et subventionnées par elle, viennent de